

Le Heimatschutz suisse à Neuchâtel

Autor(en): **Naef, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **43 (1948)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Sur le Doubs, à bord de la vedette amirale du Heimatschutz suisse, en septembre 1948. Erinnerung an die glückselige Fahrt auf dem Doubs bei Les Brenets am Jahresbott 1948. Aufnahme vom Bug des Admiralschiffes! Fotografia ricordo della magnifica gita sul Doubs durante la riunione annuale del 1948. Dalla prua della « nave ammiraglia »!

Le Heimatschutz suisse à Neuchâtel

Le pays de Neuchâtel est moins connu qu'on ne le pense. Les Confédérés s'en aperçurent tantôt, quand ils y rendirent visite à leurs amis de la Ligue du Patrimoine national. Réveillée après un assez long sommeil, la section cantonale a pour

président M. René Junod, de La Chaux-de-Fonds, qui a su s'entourer de collaborateurs et de collaboratrices aussi diligents que lui-même. Le *Heimatschutz* suisse depuis longtemps aspirait à leur témoigner sa reconnaissance en tenant ses assises annuelles sous leurs auspices. On n'eut pas à le regretter dans les deux journées des 25 et 26 septembre.

Il est maintes façons de voir les choses. Les Neuchâtelois se piquèrent de montrer leur trésor dans sa diversité naturelle, esthétique et historique. Manière originale, manière semble-t-il inventée au profit des ligueurs, chargés d'éduquer partout l'opinion et dont le premier devoir est d'éclairer leur lanterne. L'esprit rapide et industriel du pays fut digne de sa réputation.

On commença donc par Neuchâtel, au palais seigneurial de Pierre-Alexandre Du Peyrou. Le charme des salons où l'on dîne, la splendeur des lambris et du mobilier gagnent à ce point les hôtes qu'ils en oublient trop vite le colonial raffiné du XVIII^e siècle, né en Guyanne hollandaise, l'ami courageux de Rousseau dont il publia, en première édition, les œuvres complètes. Du moins admire-t-on sa demeure que le prince Berthier choisit pour résidence.

Le Musée des Beaux-Arts à son tour déploya ses fastes. L'ordonnateur de la galerie de peinture, M. Russ-Suchard, la montra avec le goût qu'il mit à placer les Léopold Robert. Quant aux automates de Jaquet-Droz, il n'y a pas lieu d'être surpris qu'ils aient eu la vogue. Par leur intermédiaire, ces poupées font revivre d'une grâce exquise le royal XVIII^e siècle, en même temps que le génie mécanicien de leur auteur. Après avoir applaudi au talent de la charmante claveciniste, chacun tint à emporter le portrait original de Louis XVI et de Marie-Antoinette, sorti tout frais de la plume prestigieuse de l'Écrivain.

Sous la conduite de MM. Soguel, Favre et Debrot, on se porta sur la colline où le château et la collégiale ont placé leur couronne. Les architectes modernes ont rendu à l'enceinte du Seyon son aspect de forteresse. L'on approche, recueilli, de l'austère et merveilleux cénotaphe des comtes et des comtesses; l'on s'émerveille aux arcades romanes du « balcon de la reine Berthe » et l'on pénètre jusque dans les salles du Conseil où règnent des portraits princiers. L'on se disperse, l'on marche le nez en l'air afin de ne manquer aucune façade, aucun de ces motifs qui font de Neuchâtel une des premières villes d'art de la Suisse, et lorsque, devant la maison des Halles, on s'attarde aux sculptures du portail, au blason des Longueville, à l'élancement des tourelles, on en oublie le bateau frété pour les ligueurs qui attend, sur ses amarres, leur bon plaisir.

Et par le lac, on va vers l'aventure. Aventure au reste fort bien conduite, sans priver les voyageurs d'une émotion nouvelle. Ils sont peu nombreux, en effet, les Suisses (ne parlons point des étrangers) qui ont, au crépuscule, navigué doucement dans les eaux de la Thièle, afin de découvrir des paysages que n'a point vus Corot et où l'on ne pense, pourtant, qu'à lui. Une passerelle permet d'aborder sur un chemin à la Nicolas Poussin, le long des prés du Landeron. La bourgade catholique est demeurée ce qu'elle fut au XVI^e siècle et la Salle du Conseil, en ses boiseries renaissance, s'abrite dans le couvent des RR. PP. Capucins.

La séance de l'Assemblée générale, écourtée par l'excellent repas de Pont de Thièle, n'a point laissé de souvenirs mélancoliques. L'on se consola fort bien

d'abrèger les discussions (une fois n'est pas coutume), pour écouter le Conseiller d'Etat Brandt, un authentique représentant de la Montagne, naguère en charge à La Chaux-de-Fonds lors d'une crise économique redoutable, et qui vint apporter à la Ligue du Patrimoine national les vœux du gouvernement.

En pleine nuit, et pour mieux ménager les contrastes, M. Junod enlève son monde; les autocars fuient vers le Jura. La Chaux-de-Fonds, Le Locle paraissent dans les lumières. L'industrie, mais quelle industrie! A voir cette avenue Léopold-Robert large et longue comme un boulevard de Paris, à voir les sobres maisons du Locle, on perçoit l'âme d'un peuple d'avant-garde qui fit de Neuchâtel un canton souverain.

Il fallait bien enfin arriver aux Brenets pour comprendre sa dévotion envers ce cañon helvétique où les barques glissent sur les eaux profondes, à nuances de métal, près des forêts abruptes qui furent le linceul de L'Eplattenier, leur grand ami, leur peintre. Au Saut du Doubs, pour l'honneur de l'hospitalité, des vestales symboliques, en atours traditionnels, chantent comme l'on chante aux limites de France. Enfin, vision féodale et dernier toast au château de Valangin.

Merci au nom de ceux qui ont beaucoup appris, savent sur qui compter et souhaitent de revenir.

H. N.

Unsere Jahresversammlung 1948 in Neuenburg

Schon lange hatten wir den Wunsch, der unter der Leitung des initiativen Obmannes René Junod, La Chaux-de-Fonds, zu neuem tätigen Leben erwachten Sektion Neuenburg einen gemeinsamen Besuch abzustatten. Die Jahresversammlung vom 25. und 26. September bot dazu Gelegenheit. Aufs trefflichste vorbereitet und von strahlendem Herbstwetter begünstigt, nahm sie einen herzerfreuenden Verlauf.

Die Jahresgeschäfte, wie sie in dem in diesem Hefte abgedruckten Tätigkeitsbericht beschrieben sind, wurden gutgeheißen. Mit dem Talergeld können nun die verschiedenartigsten Aufgaben gelöst werden, die früher, als der Heimatschutz zwar reinen Herzens, doch mit leeren Händen vor dem Volke stand, liegen blieben.

Der Besuch in Neuenburg bot Gelegenheit, Natur, Kunst und Geschichte dieses eigenartigen eidgenössischen Standes kennenzulernen. Über das viele Schöne,